

Compte rendu de la conférence-débat

Dans le cadre des festivités commémorant le 8 mars – journée internationale des Femmes, le Bureau d'Etudes et de Recherches sur le Genre, l'Education et les Faits de Sociétés (BERGEFS Consulting) a organisé une conférence-débat sur le thème de : « *L'Autonomisation des femmes, un moyen de lutte contre la négligence et ses conséquences ?* ». Cette conférence a eu lieu le vendredi 18 mars 2016, de 16h30 à 19h30, dans les locaux du BERGEFS Consulting se situant à tevragh zeina, à coté de l'ancienne clinique Kissi.

A cette rencontre d'échanges fructueuse, divers profils étaient présents : membres de la société civile, fonctionnaires (MASEF), professeurs d'Université, membres d'institutions internationales, journalistes, chercheur(e)s...

Quatre moments forts ont marqué cet événement : après l'accueil et l'installation des invités par l'équipe du BERGEFS Consulting, le mot de bienvenue a été prononcé par la chargée de communication de ladite structure - Mariama DIENG, ensuite la conférence a été entamée et une collation a été offerte à la fin.

Il y avait comme modérateur, le professeur de sociologie Bilal Ould Hamza, et comme intervenantes Baye Tidiane DIAGANA, Aicha MOUHAYMIDE, Meriem Mint DERWICH et Maro Hadya DIAGANA.

Baye Tidiane DIAGANA, Chercheure – Consultante et Directrice du BERGEFS Consulting, a fait une présentation socio-juridique de la thématique. Dans son intervention, elle a présenté les différentes formes de violences basées sur le genre, précisément celles faites aux femmes que sont : les violences physiques, les violences verbales, les violences sexuelles et la négligence.

Elle a noté que les trois premiers types de violences sont souvent évoqués contrairement à la négligence qui est rarement soulignée alors que celle-ci est présente au sein de la société mauritanienne et que beaucoup de femmes en souffrent car étant abandonnées, elles et parfois ou souvent avec leurs enfants, par leurs propres maris ou ex-maris qui ne les prennent pas en charge ni sur le plan alimentaire, ni sur celui éducatif ou sanitaire. Elle rappelle que la situation est beaucoup plus grave quand celles-ci ne travaillent pas donc quand elles n'ont pas une certaine autonomie pouvant couvrir leurs propres besoins et ceux de leurs enfants.

A partir de cette présentation et de quelques exemples donnés, B.T.Diagana souligne l'importance de l'autonomisation de la gent féminine à travers différentes activités intellectuelles et/ou manuelles.

Aussi, elle a souligné que le cadre législatif mauritanien - le code du statut personnel et le code pénal - protège les femmes mariées et divorcées ayant des enfants à charge à travers son arsenal juridique « *en obligeant les maris ou les ex-maris de les prendre en charge ainsi*

que leurs enfants durant le mariage, l'allaitement, le divorce ou la garde (prise en charge des enfants), etc.».

Elle a rappelé que, malheureusement, les textes diffèrent de la réalité en ce qu'ils ne sont pas respectés.

B.T.DIAGANA a fini son intervention en soulignant que les hommes aussi sont, dans une certaine mesure, victimes de la négligence mais sous une autre forme : par exemple, celles qui sont prises par le travail au point de délaisser certaines fonctions matrimoniales et maternelles. Par contre, elle tire l'attention sur le fait de ne pas perdre de vue que les femmes sont plus vulnérables face à cette forme de violence qu'est la négligence.

Aicha Mint MOUHAYMIDE, conductrice de taxi en Mauritanie et mécanicienne dans un garage d'hommes, a centré son intervention sur sa propre expérience de femme engagée et autonome. Pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, notamment à l'éducation de ses enfants, A.M.MOUHAYMIDE a commencé par avoir un baby-foot qu'elle louait aux hommes, ensuite, elle a acheté une voiture, qui dans un premier temps, était conduite par un chauffeur qu'elle n'a pas tardé à remplacer personnellement une fois qu'elle a su conduire. Alors, à partir de ce moment, elle commença un vrai parcours du combattant car ayant pénétré, avec beaucoup d'audace et malgré son analphabétisme, un monde qui était jusque-là, pour la Mauritanie en tout cas, strictement réservé à la gent masculine. Malgré tous les découragements de la part de son entourage (qui disait que c'était une profession masculine) et les obstacles rencontrés au sein de sa profession (au niveau de ses collègues et de certains clients), cette taxi-women n'a jamais baissé les bras. Aussi, en parallèle, elle affirme vendre du charbon.

Elle souligne que cette indépendance lui a permis de payer la scolarité de son enfant (qui était présent à cette conférence) dont la mensualité s'élevait à 18 000um, de prendre en charge sa vieille mère...

Il faut noter que l'expérience de A.M.MOUHAYMIDE, de par sa singularité, a, à la fois, amusé et fasciné les auditeurs qui n'ont d'ailleurs pas cessé de lui rendre hommage à travers les applaudissements.

Meriem Mint DERWICH, femme active et écrivaine-chroniqueuse, n'a pas laissé l'assemblée indifférente durant son intervention qui a touché plusieurs aspects. Elle a parlé des professions et loisirs sexués en racontant qu'en étant plus jeune, elle voulait faire de nombreuses choses (comme du parachutisme, conduire un camion...) mais elle en a été interdite parce qu'étant femme. Elle a aussi évoqué la souffrance intérieure que beaucoup de femmes subissent dans leurs foyers par le biais de leurs maris ou belles-familles.

Elle pense aussi que l'autonomisation des femmes est importante mais qu'en revanche ce qui pose problème, c'est l'accès aux crédits surtout pour les femmes n'ayant pas un capital économique important leur permettant d'entreprendre.

M.M.DERWICH pense aussi que pour aboutir à l'indépendance souhaitée, il faut que les hommes aient une autre vision des femmes qui aille au-delà des simples tâches ménagères

qui leur sont attribuées. Dans cet esprit, elle affirme : « *l'autonomisation des femmes, elle ne peut pas se faire tant que les mentalités de nos hommes n'auront pas changé* ».

Maro Hadya DIAGANA est cheffe d'entreprises - Présidente du Groupe Hadiya qui est composé d'un Cabinet de Consulting et de Formation en Entreprise (CCFE), d'une structure spécialisée dans le domaine de l'aménagement et de la décoration intérieure et du Mauritanian Business Center (MBC).

M.H.DIAGANA est intervenue en mettant en exergue son expérience personnelle et l'importance de l'autonomisation des femmes.

Jeune femme de 30 ans, elle s'est lancée à l'âge de 24 ans dans le monde de l'entrepreneuriat. Issue d'une famille d'entrepreneurs, M.H.DIAGANA a suivi les pas de son défunt père Hadya Kaou DIAGANA, PDG de la Ciprochimie, qui a commencé à entreprendre beaucoup plus tôt, à l'âge de 16 ans dit-elle.

Malgré l'engagement de M.H.DIAGANA, son père était réticent parce qu'elle était une femme donc appelée à se marier et à tout abandonner. Ayant cru en elle, elle n'a pas cessé de travailler malgré tous les obstacles rencontrés. Aujourd'hui, elle a récolté les fruits de son travail devenant ainsi cheffe de trois entreprises.

A la fin de son intervention, elle a invité les femmes à croire en elles et à déployer des efforts car, selon elle, les femmes doivent se faire respecter et pour cela, il leur faut leur propre autonomie. Elle souligne qu'en tant que mère, elle peut subvenir aux besoins de son enfant et cela est une chose qu'elle avait projetée par avance.

Après ces différentes présentations, la parole a été donnée à l'auditoire pour faire des interventions et/ou poser des questions. Après cette phase, c'était le tour d'une collation conviviale à laquelle tout le monde a pris part.

En organisant cette rencontre d'échanges, l'objectif visé par le BERGEFS Consulting était de susciter le débat autour de la thématique de « *l'Autonomisation des femmes, un moyen de lutte contre la négligence et ses conséquences ?* » en invitant des femmes actives de différentes professions afin qu'elles fassent l'état des lieux du sujet et parlent de leurs expériences existentielles. Cette démarche entamée s'inscrit dans le but de trouver des solutions afin de réduire cette forme de violence qu'est la négligence. Ainsi, dans l'espoir d'aider au mieux les femmes à être autonomes et à échapper à la négligence et surtout à ses conséquences, durant ces échanges, plusieurs perspectives ont été dessinées:

- **Education ;**
- **Sensibilisation ;**
- **Autonomisation (financière surtout mais aussi professionnelle, intellectuelle, sociale...);**
- **Changement des mentalités ;**
- **Vigilance face à l'application stricte des textes juridiques protégeant les femmes négligées et leurs enfants.**